



Initiative ministérielle AgroPerformance

Volet 1 - Appui au secteur agricole pour l'adoption d'agritechnologies

Catégorie	Exemples*		
Robot	<ul style="list-style-type: none"> • Robot autonome mobile aspirateur de lisier; • Robot autonome mobile pour la surveillance de l'ambiance; • Robot autonome mobile pour le déplacement des poules et la réduction du taux de ponte au sol; 	<ul style="list-style-type: none"> • Robot autonome ou tracté pour le désherbage (mécanique, électrique, thermique, laser, UV); • Robot autonome de tonte; • Robot autonome de transport; • Robot autonome multifonctions; • Robot laveur; 	<ul style="list-style-type: none"> • Robot autonome mobile d'alimentation; • Robot pulvérisateur tracté (pulvérisateur intelligent tracté); • Robot récolteur; • Robot repousse fourrages.
Machine automatique ou semi-automatique	<ul style="list-style-type: none"> • Balance autonome; • Barrière de tri automatique; • Cage ascenseur; • Dispositif d'ouverture automatique des clôtures; • Emballeuse verticale d'arbre; • Équipement mobile et automatisé de pâturages pour la volaille; • Planteuse ou transplanteuse automatique horticole; • Plateforme autonome de récolte; • Panneau de contrôle de ration automatique; • Outil d'insémination de précision; • Pasteurisateur; 	<ul style="list-style-type: none"> • Séparateur de fumier automatique; • Système automatisé de sexage à l'aile; • Système automatisé de sexage in-ovo; • Système d'alimentation individuelle de précision; • Système de capture (absorption), entreposage et redistribution du CO₂; • Système automatisé ou intelligent de contrôle du climat; • Système automatisé ou intelligent de contrôle de l'ambiance dans les bâtiments d'élevage; • Système automatisé ou intelligent de contrôle de l'éclairage; • Système intelligent de manutention et collecte d'œufs; 	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'automatisation et de contrôle à distance du concentrateur; • Système de contrôle à distance de la station de pompage, de la pompe à vide et de l'extracteur de sève; • Système de contrôle automatisé pour la gestion de la sève, du concentré ou du filtrat dans les réservoirs; • Système de régulation du niveau de vide; • Trieur optique; • Unité de destruction des semences de mauvaises herbes.

Catégorie	Exemples*
Capteur ou objet connecté (IDO)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyseur de fourrages; • Analyseur de lait à la ferme; • Analyseur embarqué pour le foin; • Boucle d'oreille intelligente; • Capteurs des conditions ambiantes pour les bâtiments d'élevage; • Capteur d'humidité, de température, de son, de conductivité électrique; • Capteur d'humidité ou de rendement géoréférencé dans le foin; • Capteur de niveau de silo; <ul style="list-style-type: none"> • Collier intelligent; • Équipements de surveillance du bétail (ex. : boiterie, bris de clôture, chaleur, cote de chair, nombre de pas); • Lecteur et collecteur des données de pesage (avec ou sans barres de pesage, lecteur de boucles RIFD ou abonnement logiciel); • Mangeoire intelligente; • Station météo connectée pour la production en serre ou sous abris; <ul style="list-style-type: none"> • Système intelligent de surveillance des cultures (ex. : détection des maladies, estimation de la récolte, évaluation de la qualité des produits); • Système de détection des fuites; • Système de surveillance de l'érablière; • Système de surveillance du rucher; • Système de traçabilité des ruches à l'aide d'étiquettes intelligentes; • Systèmes de positionnement mondial (GPS) et de guidage.
Logiciel spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> • Logiciel de comptabilité automatisée; • Logiciel de gestion des opérations (planification et exécution des travaux, gestion des employés); <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel de gestion des stocks et des équipements; • Logiciel de suivi des cultures ou des élevages; • Progiciels de gestion intégrée.

* Le texte de l'Initiative prime sur cette liste. Ainsi, un équipement inscrit pourrait ne pas être admissible si le projet ne répond pas à l'ensemble des critères prévus dans le cadre de l'Initiative. Il est de la responsabilité du demandeur de s'y référer pour connaître tous les détails et vérifier son admissibilité.